

Compte rendu de réunion du conseil national 29 mars 2021, en visio

Présent·e·s : Martine Scius (BN/Alsace), Magalie Meunier (Aquitaine), Fabrice Boyer (Auvergne), Chantal Ferreux (BN/Bourgogne), Marie-Hélène Le Goff (Bretagne), Alice Bernard (BN/Centre), Marie Pierre (Champagne-Ardenne), Emmanuelle Kalfa (Hauts-de-France), Anne-Marie Vaillant (Île-de-France), Marion Audousset (Limousin), Loriane Demangeon (BN/Lorraine), Isabelle Martin (VP Lorraine), Mélisande Ferry (Midi-Pyrénées), Agnès Garrus (BN/Paca-Corse), Violaine Godin (Pays de la Loire), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Hélène Brochard (BN/Accessibilités/Vie de l'asso), Dominique Lahary (Bibs en réseau, Ressources humaines), Monique Calinon (BU-BS), Christian Massault (Éthique), Éléonore Clavreul (International), Mina Bouland (Jeunesse), Nicolas Perisse (Jeux), Victor Kerchaoui (Labenbib), Fabienne Le Hein (Légothèque), Eleonora Le Bohec (Livr'exil), Pascal Wagner (Abis)

Absent·e·s : Gladys Gonfier (Antilles-Guyane), Youcef Bensedira (Franche-Comté), Dominique Conver (La Réunion), Claire Taillart (Normandie), Clément Babu (Poitou-Charentes), Xavier Galaup (Advocacy/VP Alsace), Valérie Moreau-Versavel (Formation), Julie Calmus (International), Sophie Rat (VP Bourgogne), Élodie Bailly (VP Centre), Élisabeth Ravoux (VP Paca-Corse).

● Suivi d'actualité sur les ingérences d'élus

Suite au communiqué et aux contacts avec les collègues dans les régions concernées :

- Pas de nouvelles du côté du Blanc-Mesnil.

- Sassenage : lettre recommandée envoyée par le groupe ABF régional, ce qui d'après les retours aurait énervé le maire qui persiste (il est passé au tribunal correctionnel pour autre affaire, 2 ans d'inéligibilité requis, attente du verdict).

● Actualités Bibliocovid

La mise à jour des recommandations est à l'arrêt "au vu du contexte sanitaire". Elle devait clarifier pour les animations (possibles et pas que à 6) et alléger les quarantaines.

Concernant la quarantaine, des contacts ont été pris avec 3 infectiologues (Institut Pasteur, Haut conseil de la santé publique, Sorbonne nouvelle) qui confirment à titre personnel l'inutilité de la maintenir. D'après des retours complémentaires de collègues, plusieurs collectivités importantes ont arrêté la quarantaine, une n'en a jamais mis en place.

Retours du CN :

- Vaccination des personnels enseignants, faut-il soutenir la demande de vaccination pour les personnels des bibliothèques volontaires ? L'ADBU a porté cette demande.
- Quel positionnement face aux bibliothèques ouvertes dans les départements confinés ? Des impacts RH avec les cas contacts/covid/enfants confinés/TMS/fatigue des équipes...
- Paris : les responsables d'établissement demandent des ASA (1 jour/semaine), horaires un peu réduits. La quarantaine prend des salles entières, agents avec TMS, gestion des plannings compliquée. Besoin d'un signal de l'association montrant que cela bloque partout.
- BD du Nord : nombreux cas positifs et cas contacts sur le site et le réseau. Difficultés à comprendre la position de l'ABF sur le maintien de l'ouverture. Un cap est passé et l'inquiétude est prégnante au sein des équipes.
- Il y a nécessité de se faire l'écho des difficultés rencontrées par les équipes, ce constat sera pris en compte à l'occasion d'un communiqué.
- Diffuser les éléments recueillis auprès des collègues, insister auprès du SLL pour commander une étude sur la contagiosité des documents.

- L'ABF ne peut donner de consignes, on diffuse des préconisations. Il faut soulever les problématiques et donner des éléments d'information. Les situations sont tellement contrastées qu'il n'est de toute façon pas possible de donner des "consignes" générales.

● Congrès 2021

2 points à acter : si le congrès est en présentiel ou en distanciel, s'il est payant ou gratuit.

➤ Retour sur d'autres événements à distance

Congrès Acim : 310 inscrits avec pointes à 250 participants simultanés, hébergé à la BPI pour la partie technique, beaucoup plus de participants que d'habitude, tout fait eux-mêmes. Plusieurs formats : visios et webinaires, 4 personnes pour gérer la technique, téléphone en soutien technique, et d'autres personnes pour modérer les sessions, répondre dans le tchat, relever les questions. Tchat un peu complexe à gérer (questions/propositions/débats) pour arriver à gérer la frustration des intervenants. La préparation a commencé 3 mois avant.

Il faut être attentif à l'outil à utiliser, et ne pas négliger le nombre de personnes à mobiliser.

Forum des interconnectés : prestataire extérieur, espace "inscrit" en ligne avec le programme et pour chaque session un bouton d'inscription/désinscription, lien d'accès à chaque session qui sert aussi pour le *replay*, mail de rappel avant chaque début de session. En visio : un onglet tchat et un autre pour les questions.

➤ Spat et la possibilité du distanciel

Un cahier des charges pour la mise en place du congrès en distanciel a été transmis à Spat, incluant un salon exposants virtuel d'1h30, en attente de retours.

6 ½ journées peut-être réparties différemment (le matin), prévoir les inscriptions, l'accessibilité avec sous-titrage, la captation pour la diffusion en *replay*.

➤ Point sur les retours des intervenant-e-s et le programme.

L'ensemble des intervenant-e-s a été sondé sur leur possibilité de maintenir les interventions prévues en cas de format distanciel.

Pour la majorité des ateliers, le distanciel ne correspondra pas et il sera difficile d'adapter au format. D'autres collègues, à deux ans du programme initial, ont changé de poste et ne trouve plus pertinent de conserver leur proposition initiale, pour d'autres, le sujet envisagé ne colle plus à l'actualité et aux préoccupations (par exemple la question des vigiles en médiathèque)

Il va falloir remanier un peu le programme. Certaines sessions sont à supprimer en raison du contexte, certaines tables rondes peuvent aussi intégrer des journées d'étude "hors congrès", ou être intégrées au congrès 2022, pour ne pas perdre tout le travail fait par le copil, les permanents

La venue de Christiane Taubira est à décaler au congrès de Metz en conférence inaugurale.

➤ Point finances selon les options présentiel/distanciel

C'est le salon des exposants qui génère les recettes principales du congrès. Si le format distanciel est choisi, l'annulation du salon a forcément des impacts forts en termes de perte de recettes, même si une alternative peut être proposée aux exposants.

Il est possible d'envisager un accompagnement du Ministère sur les surcoûts engagés.

Inversement, si le présentiel est maintenu mais que les inscriptions sont faibles, on ne perdra pas les recettes des exposants mais risque de déception de leur part si peu de fréquentation.

➤ Les exposants

Plusieurs questions se posent : les inclure ou non en distanciel ? si oui, comment ? quid du remboursement le cas échéant car des acomptes ont été versés pour Metz, ce qui pose un soucis de trésorerie ?

On ne peut copier-coller le format présentiel en distanciel, il ne faut pas les perdre non plus (pour ce congrès comme les suivants).

Quelques pistes :

- Proposer une contrepartie pour qu'ils ne demandent pas le remboursement (bannière pub, capsule vidéo, réduction au prochain congrès ou autre mise en avant).
- Faire une plaquette promotionnelle à envoyer aux inscrits pouvant se coupler avec des propositions d'espace numérique dédié au moment du congrès.

➤ **Congrès gratuit ou payant ?**

- Les collectivités sont réticentes à payer pour un congrès en ligne, il y a un risque de toucher peu de monde.
- Le Ministère peut amender sa subvention pour accompagner le distanciel.
- Retour des salariés : défavorable à la gratuité car le congrès rapporte financièrement.
- BN : l'année est exceptionnelle car le congrès se virtualise, c'est l'occasion d'expérimenter en permettant à un maximum de collègues d'y participer et donner envie d'adhérer avec un "congrès promotionnel". Cet aspect "campagne de communication" est à travailler pour pousser à adhérer tout au long de l'événement.

Si les captations sont mises en ligne, il n'est pas cohérent de faire payer ceux qui auraient participé en temps réel, à moins de limiter le visionnage uniquement aux inscrits (et perdre en visibilité, en possibilité de communiquer dessus ensuite). D'autant que la version virtuelle ne permettra pas autant de choses qu'en présentiel (salon exposants, rencontres diverses entre bibliothécaires, visites, etc).

- Anticiper l'impact financier que cela va avoir sur le fonctionnement futur de l'association, avec des difficultés potentiellement difficiles à prendre.

Vote pour un format distanciel et gratuit : pour à l'unanimité.

● **Finances ABF**

➤ **État des lieux de la trésorerie ABF au 31/12/2020**

La situation financière globale est préoccupante : les réserves financières ont réduit de moitié (indemnités de départ de la déléguée générale, frais incompressible comme les salaires, le loyer, etc, l'absence de congrès en 2020 avec des frais engendrés sans rentrée d'argent).

Heureusement, la formation et les adhésions sont encore source de rentrées, il y a également de l'argent sur les comptes courants des groupes régionaux qui représentent un montant important.

Retours CN :

- Y a-t-il eu du chômage partiel ? C'est peut-être envisagé ?

Cela avait été envisagé pour l'équipe, et serait peut-être effectivement à mettre en place, la difficulté est d'estimer à quel pourcentage de l'activité des salariés, sur quelle durée, sans que ça ait d'impact sur le travail courant. Les membres du bureau n'en ayant jamais mis en place, c'est compliqué de se positionner là-dessus de se rendre compte de la charge de travail de chacun et des pics d'activité selon les périodes de l'année. Seule la femme de ménage a bénéficié de chômage partiel comme l'équipe est en télétravail.

- Y a-t-il des aides ? Peut-on interpeller le ministère ?

La seule aide que l'on pourrait demander, au vu des statuts de l'association, est un report des charges sociales, ce qui n'aide pas au final. Interpeller le Ministère pour demander une aide, mais sur quelle base ? Le bilan 2020 ABF est au final globalement bénéficiaire (pas de frais de déplacements, diminution de l'activité des groupes, maintien de la formation).

➤ **Pistes envisagées :**

Parce qu'il faut anticiper, si la tendance se poursuit et si nous sommes amenés à traverser des difficultés financières, il peut être nécessaire de prendre de l'argent où il en restera, voire de réduire certains coûts.

Quelques pistes :

- Groupes régionaux :
 - Ponctionnement de la trésorerie (quote-part à définir qui serait reversée une fois cette année, ou définition d'un seuil au-dessus duquel le surplus est reversé sur le compte national).
 - Remettre tous les compteurs à X montant (à définir) au prochain mandat 2022.
 - Suspendre le reversement de la quote-part adhésion pour 2021, voire au-delà.
- Permanents :
 - avenant au contrat pour supprimer le 13e mois ? (nécessite l'accord de l'équipe.)
 - chômage partiel ? (à quel pourcentage d'activité ? quelle période, quelle durée ?)
 - ne pas remplacer le poste d'Olivia (DG) et maintenir un fonctionnement à 4.
- Loyer : chercher un autre lieu pour le siège, moins cher.

On ne peut guère être autrement que dans le "bidouillage" à court terme au vu de la crise. Tout ceci doit être travaillé dans le cadre du projet associatif, les décisions à long terme devront être envisagées avec différents scénarios (congrès/publications...).

Retours du CN :

Les pistes liées aux groupes régionaux sont envisageables, notamment la suspension de reversement de la quote-part adhésion, le reste est à réfléchir, affiner.

Concernant le loyer, il y a des espaces de co-working qui peuvent être une piste à explorer, il faut penser à prévoir de l'espace de stockage, et des espaces pour les réunions.

De manière générale, cela amorce une réflexion mais difficile de se positionner à ce stade.

● **Projet associatif**

Le comité stratégique "Air bib force" planche sur la révision du projet associatif de l'ABF. Un diagnostic a été construit et partagé à l'ensemble des membres du CN et des CA des groupes régionaux pour commentaires, remarques, avis. Il est proposé de décliner ce projet associatif en 3 grandes orientations qui semblent incontournables : Réfléchir/Débattre, Former/Informer, Représenter/Fédérer, avec le congrès national comme élément transversal majeur, et avec les moyens humains, financiers et la réorganisation interne de l'équipe comme pilier de soutien. Le comité va poursuivre son travail de construction d'une feuille de route et des priorités à conduire.

● **Commission Formation**

Retours sur le conseil de perfectionnement du matin (formation auxiliaire).

Concernant l'homologation, la forme du dossier a changé ainsi que la personne en charge. Le dossier passe en commission en avril.

Vérification des épreuves de l'examen 2021 à venir, finalisation du dossier technique pour la prochaine rentrée en cours. En réflexion : outils de partage, d'échanges entre les enseignants et les sites.

Des sites vont de nouveau ouvrir à la prochaine rentrée.